



## Expérimentation du fonctionnement en dispositif des ITEP.

Cette expérimentation pilotée par la CNSA et la DGCS a pour objet de progresser sur l'évaluation et la connaissance des besoins de jeunes porteurs de handicap psychique, d'améliorer la continuité du parcours et la qualité de l'accompagnement en ITEP, et d'accompagner l'adaptation de l'offre actuelle et l'évolution de la réglementation.

Le dernier Comité de Pilotage, qui s'est tenu à Aix en Provence, a permis le lancement de la deuxième phase. Elle fait l'objet d'un changement notable dans le mode de gouvernance : il s'agit d'un pilotage direct par la CNSA et la DGCS au niveau national et par les ARS au niveau régional. L'association AIRe membre du comité de pilotage est associée à la mise en œuvre de cette 2<sup>ème</sup> phase via l'animation du réseau des directeurs d'ITEP, de même que le cabinet IPSO FACTO. Un amendement au projet de loi de santé a été proposé par la DGCS, il vise à donner un cadre légal à l'expérimentation.



La région PACA a réuni les conditions optimales pour réaliser le passage en mode dispositif, par la mobilisation de l'Education Nationale, des MDPH, des CPAM, et des partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi que du secteur sanitaire. Cette phase d'expérimentation est prolongée jusqu'en 2017 dans le cadre de la signature à venir d'une nouvelle convention, avec notamment des indicateurs partagés au niveau national. Cette prolongation a pour double objectif de conforter la mise en œuvre de l'expérimentation et de l'inscrire dans un dispositif national. Elle instaure une autorisation de dérogation aux dispositions du CASF en matière de tarification avec possibilité de mettre en œuvre des CPOM pluri gestionnaires, le principe d'une évaluation nationale portant sur l'impact du fonctionnement en dispositif sur le parcours des usagers, une dérogation de la notification de la CDAPH étendue aux modalités de scolarisation. La poursuite de cette expérimentation s'inscrit dans la perspective d'une **généralisation du fonctionnement en dispositif**, d'une inscription dans le droit commun et enfin d'un **élargissement de cette approche à d'autres types de handicaps**.



Agnes Kabentchenko, pour le Cabinet Ipso Facto, chargée des aspects méthodologiques et du traitement des données des deux phases d'enquête.



Catherine Larida, référente de l'expérimentation pour la Direction de l'Offre Médico Sociale de la DG ARS PACA.



Yannick Moreddu, Directeur ITEP Moissons Nouvelles et Administrateur Délégué AIRe, et Sophie Rios, pour la Direction de l'Offre Médico Sociale de la DG ARS PACA.



**Audrey Parron** (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales),

**Nathalie Montangon**, (CNSA, responsable du pôle programmation de l'offre de service),

**Sylvie Cannat** (Conseil scientifique)



**Présentation de l'enquête sur les trajectoires des publics des ITEP, en la présence des Inspecteurs de l'Education Nationale, des Directions de MDPH, des Directions Territoriales ARS, des CPAM et de nombreux partenaires (ASE, Sanitaire,...) (partenariat Aire/EHESS- financement CNSA)**

Conjointement à la deuxième phase de l'expérimentation, un travail de recherche se déroulera sur quatre régions, dont la région PACA. Il s'agit de documenter les parcours de vie des jeunes, de mettre en lumière les différents types de changements institutionnels vécus par ce public en précisant leur diversité et leur nature, de préciser les différentes formes d'accompagnement en terme scolaire, médico-social, sanitaire, et en terme de protection de l'enfance, et enfin de documenter d'éventuelles disparités territoriales. Il sera procédé dans un premier temps à un travail **d'enquête sur dossiers administratifs (versant quantitatif)**. C'est l'étude de 450 dossiers administratifs de jeunes entrants et sortants d'un ITEP au cours de deux années scolaires données (2012-2013, 2013-2014), avec un **objectif: produire des données statistiques descriptives sur les trajectoires d'accompagnement en aval et en amont de l'accueil en ITEP**. Puis à une enquête par études de cas (**versant qualitatif**) s'appuyant sur la construction de 15 monographies en partant de la situation d'un jeune accompagné en ITEP. Il s'agira, au moyen de la réalisation d'entretiens semi-directifs, de croiser le point de vue du jeune avec celui des personnes mobilisées autour de son parcours institutionnel (famille,

travailleurs sociaux, professionnels du soin et enseignants). Ce qui permettra de **construire des données qualitatives basées sur les récits d'expériences** de plusieurs personnes engagées ensemble dans un travail d'accompagnement.

L'équipe de recherche est constituée de différents membres et instances. La Direction scientifique est assurée par Isabelle Ville, Directrice de recherche à l'INSERM, Directrice d'études à l'EHESS, Directrice du Programme Handicaps et Sociétés de l'EHESS. Le Conseil Scientifique garantit la qualité des travaux. Il est composé d'universitaires invités conjointement par la direction scientifique et l'Association des ITEP et de leurs réseaux, de deux sociologues post-doctorantes salariées par le Programme Handicaps et Sociétés de l'EHESS et d'un Coordonateur AIRE à fonction logistique et technique afin de faciliter l'accessibilité aux données de terrain. Cette étude peut être conçue comme un moyen de connaissance des publics d'ITEP et de leurs itinéraires permettant d'envisager une communication approfondie sur le bienfondé de la continuité de parcours coordonnés de ces jeunes à difficultés multiples, à destination éventuelle de réforme réglementaire du cadre administratif de leur accompagnement, tant en terme de procédure que de droit.